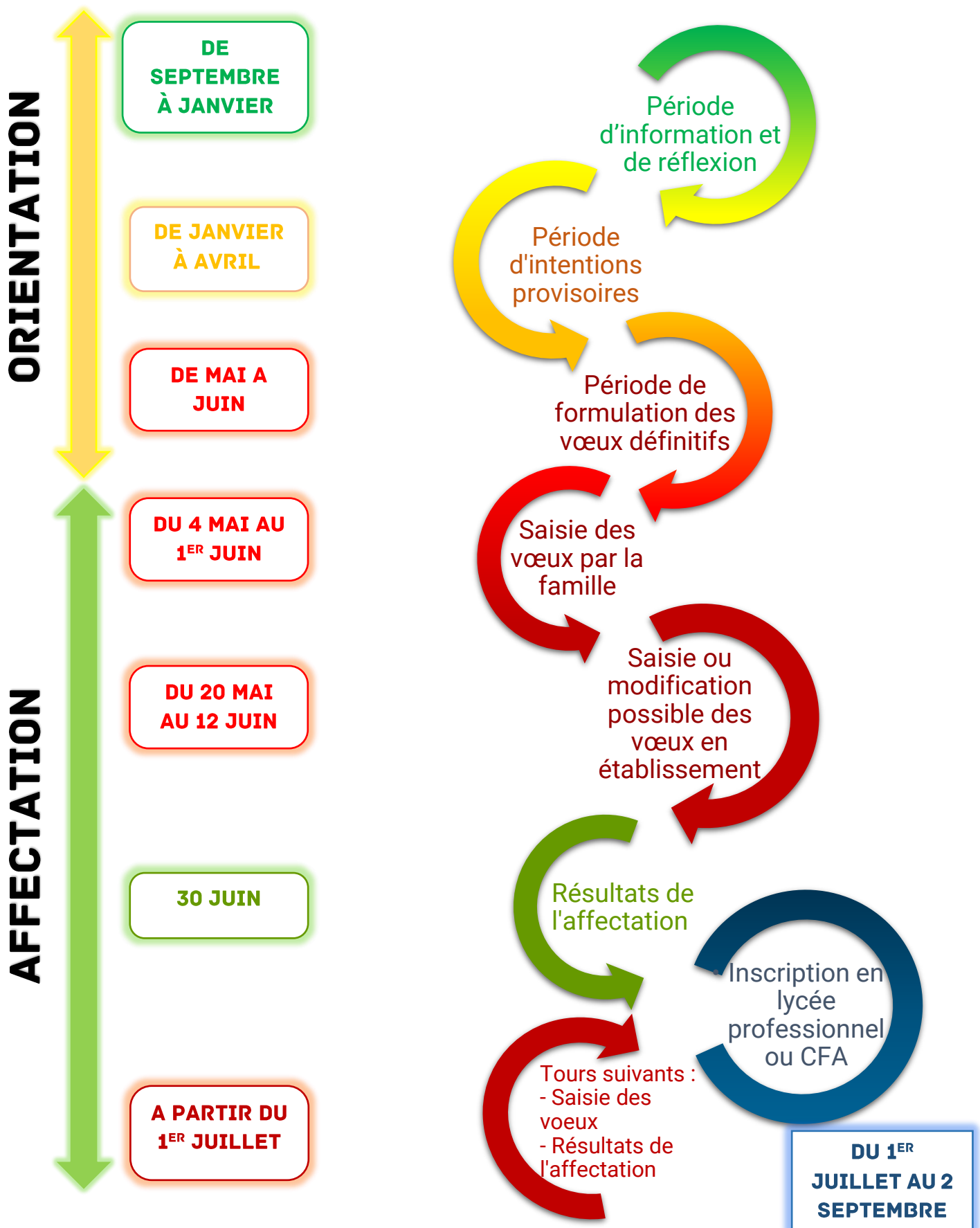


APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

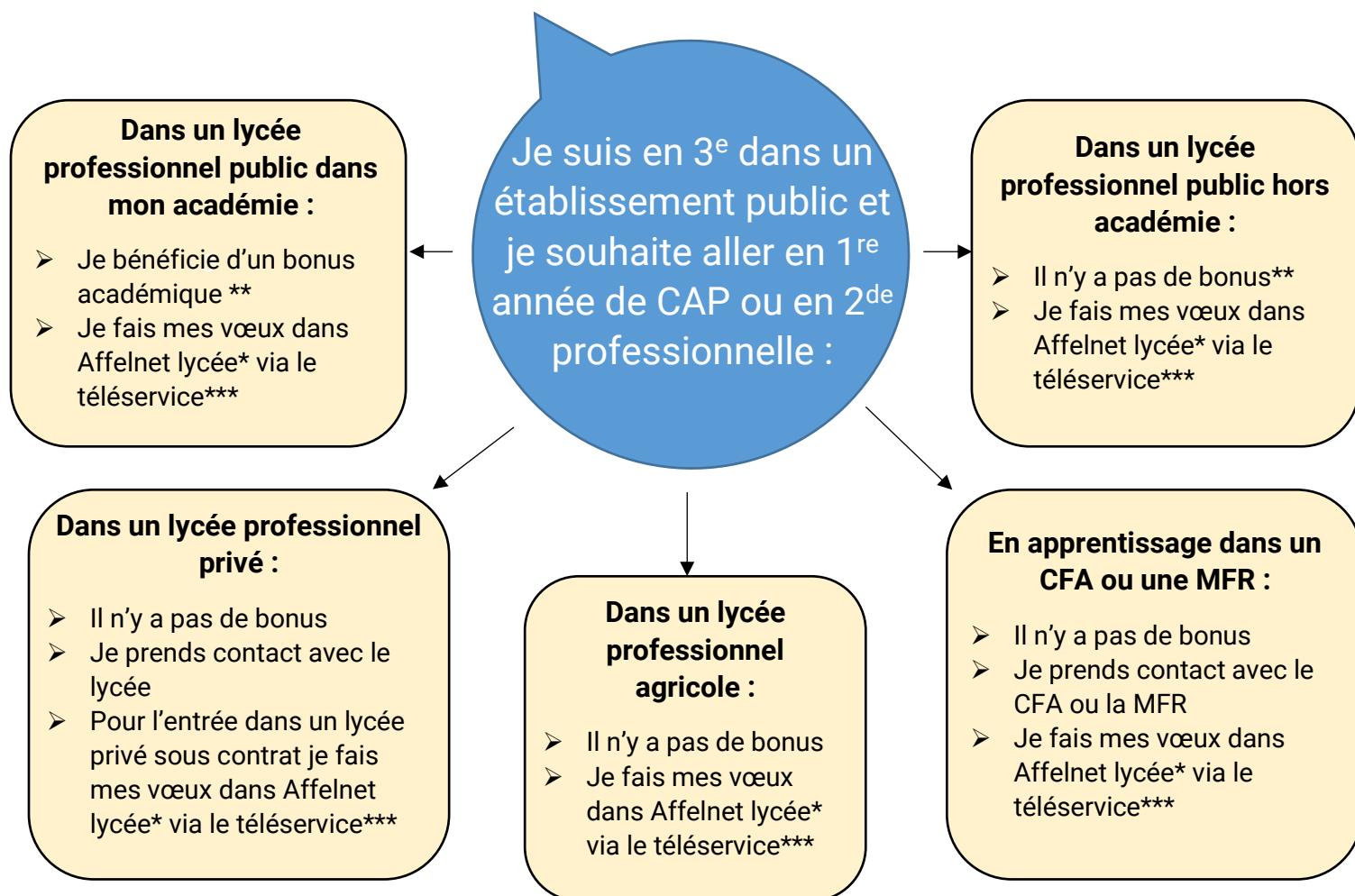
Je veux m'orienter vers la voie professionnelle (CAP ou BAC pro) :
Que dois-je faire ?



L'ANNÉE DE 3^E VERS LA VOIE PROFESSIONNELLE (CAP OU BAC PRO)



COMMENT CANDIDATER EN CAP OU BAC PRO ?



Toutes les formations en lycée professionnel ont une capacité d'accueil limitée et sont sélectives.

ATTENTION : IL Y A DES MODALITES PARTICULIERES D'ACCES AUX FORMATIONS SUIVANTES :

- Métiers de la sécurité
- Métiers de la conduite routière
- Elevage canin et félin
- Conseil vente en animalerie

MAIS AUSSI POUR INTEGRER :

- un LP en étant sportif de haut niveau
- une section sportive

- 1) Je prends contact avec le lycée pour connaître les modalités d'accès et le calendrier.
- 2) Je fais des vœux dans Affelnet lycée* via le téléservice***.

* AFFELNET Lycée : application informatique préparatoire à l'affectation

**bonus académique : bonification favorisant l'affectation pour les élèves de l'académie vers les formations de cette même académie

*** Le téléservice : le téléservice Affectation permet aux familles l'accès dématérialisé à l'offre de formation en lycée ainsi que la saisie des vœux.

SITUATIONS PARTICULIÈRES :

- En cas de situation de handicap reconnue par la MDPH ou de trouble de santé invalidant qui limite mon choix d'orientation, je remplis un dossier pour la commission de préparation à l'affectation qui pourrait favoriser mon affectation.
- Pour formuler un vœu dans un lycée agricole, vous pouvez vous faire accompagner par votre professeur principal et/ou votre enseignant référent. Un guide régional des procédures du Ministre de l'agriculture est également disponible.

(<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Orientation>)

- Si je suis en 3^e SEGPA, je bénéficie d'un bonus pour favoriser l'accès à certains CAP.
- Si je suis en 3^e prépa métiers, je bénéficie d'un bonus qui favorise l'accès en voie professionnelle.

Calendrier :

- Mercredi 27 mai 2020 : date limite de réception à la DSDEN**** des dossiers à étudier pour toutes les commissions de préparation à l'affectation.
- Fin mai - début juin 2020 : commissions d'étude des dossiers de candidature dans les lycées professionnels à recrutement particulier.

EN PRATIQUE...

- Il me faut une décision d'orientation vers la voie visée pour pouvoir y formuler des vœux.
- Je peux formuler de 1 à 10 vœux classé(s) par ordre de préférence.
- Pour m'aider à formuler mes vœux avec le téléservice***, je me rapproche de mon établissement ou du centre d'information et d'orientation (CIO).

****DSDEN : direction des services départementaux de l'éducation nationale

M'INFORMER...

Guide complet de l'affectation 2020 : saio.ac-lyon.fr/spip

Site académique : www.ac-lyon.fr

Site du département du Rhône : <http://www.ac-lyon.fr/dsden69/pid3256/accueil.html>

Site du département de l'Ain : <http://www.ac-lyon.fr/dsden01/pid33537/accueil.html>

Site du département de la Loire : <http://www.ac-lyon.fr/dsden42/pid33519/accueil.html>

Information sur les métiers : www.onisep.fr

Information sur l'orientation : en CIO <http://www.ac-lyon.fr/cid90466/annuaire-academique-et-ressources-pour-l-orientation.html>

Site national : Education.gouv.fr